



GT 27 : EVOLUTION DE LA FAMILLE LOGISTIQUE

Ce sous-GT protocolaire n°27 travaille sur l'amélioration des déroulements des carrières des familles Logistique en créant une nouvelle famille. Cette nouvelle famille sera nommée « Opérateur Maintenance Sécurité sur les infrastructures et équipements ».

RAPPEL : Intégration dans la future famille Opérateur de Maintenance

Il y a quelques semaines, un projet de note a été diffusée par l'administration aux différents services pour décrire la procédure d'intégration dans cette nouvelle famille ([voir compte-rendu FO du GT Logistique de novembre 2017](#)).

Deux fiches de poste type seront associées à cette nouvelle famille :

- Opérateur de maintenance sécurité des infrastructures et équipements (OMSIE)
- Opérateur principal de maintenance sécurité des infrastructures et équipements (OMSIE-P).

L'intégration dans cette nouvelle famille sera automatique pour les ouvriers de la famille Logistique et sur la base du volontariat pour les autres ouvriers des familles professionnelles de la logistique (Entretien des bâtiments, mécanicien, reprographe, magasinier, chauffeur, ...). Les postes de responsable Logistique seront transformés en OMSIE-P, les postes Logisticien seront transformés en OMSIE.

Une évaluation, effectuée par le pôle de compétences, précisera les modules que devront suivre les ouvriers qui intégreront cette nouvelle famille suite à leurs demandes. Les reclassements seront faits à groupe et échelon équivalents, sans modification de l'ancienneté.

L'administration a précisé que les formations listées suite à l'évaluation devront être obligatoirement suivies par l'ouvrier pour qu'il puisse être retenu en CAO afin d'accéder au groupe supérieur.

Présentation des fiches professionnelles OMSIE

Les fiches de la nouvelle famille ont été présentées en séance par l'administration. D'une manière générale, FO n'est pas opposé globalement à ces fiches et reconnaît qu'elles correspondent aux objectifs fixés dans le cadre du GT Logistique.

Par contre, FO a fait part de ses inquiétudes quand à la possibilité de certains ouvriers à réussir l'essai HCB. Par exemple pour les agents qui ont passé le HCA Entretien Bâtiment depuis de nombreuses années (56 % des effectifs ont plus de 55 ans, et 87 % ont plus de 50 ans).

FO a demandé une mesure sociale pour aider les ouvriers qui seront soumis à l'évolution de fonctions suite à la création des Entités Régionales Communes et qui intégreront cette nouvelle famille afin d'accéder au groupe supérieur. Nous avons proposé qu'une bonification (rajout de points à la note obtenue) leur soit attribuée si leur note était inférieure à 13. Ces points de bonification ne s'appliqueraient pas au-dessus de 13. L'administration n'a pas rejeté cette proposition et va l'étudier pour la prochaine réunion.

Calendrier des opérations

Quand les fiches de la famille OMSIE seront terminées par ce groupe de travail, elles seront présentées en INCO pour validation.

Les agents volontaires pourront demander leur intégration dans cette nouvelle famille. Un agent sera intégré dans la nouvelle famille, suite :

- A sa demande individuelle d'intégration
- A sa fiche de poste qui devra correspondre à la fiche de poste type de la famille
- A son évaluation par le pôle de compétence

Au vu de ces éléments, la CICAVE-O émettra un avis favorable ou pas à l'intégration.

Le passage d'essai vers le groupe supérieur ne pourra se faire que quand l'Ouvrier d'Etat aura suivi toutes les formations indiquées dans l'évaluation.

**Une fois de plus, en demandant la bonification de la note,
Force Ouvrière tient ses engagements en proposant une mesure sociale
pour améliorer ainsi le déroulement de carrière des personnels concernés.**

Vos représentants FO : Patrick GISSELBRECHT (DSAC-NE) / Pierre GAUBERT (SG)
Sylvère GOURCHECHON (DSAC-N) / Alain TOURRAINE (SSIM) / Franck DUPONT (SNA-GSO)

